

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 1/2

## Opération Interministérielle Vacances 2007

L'Opération Interministérielle Vacances (OIV), destinée à assurer la protection des consommateurs, se déroulera dans le département des Hautes-Pyrénées pendant les mois de juillet et août.

Elle doit permettre aux administrations concernées :

- d'être en permanence à l'écoute des **consommateurs** pour faciliter la résolution des problèmes rencontrés, et de répondre à l'attente de nombreux **professionnels**, qui saluent cette action, face à certaines formes de concurrence déloyale comme la contrefaçon ou le paracommercialisme ;
- de réaliser une information très large des différents partenaires économiques pour rappeler les droits et obligations de chacun ;
- de prévenir et, le cas échéant, réprimer les manquements ou abus préjudiciables aux vacanciers.

### Les contrôles :

Les contrôles seront renforcés dans les lieux fréquentés par les touristes. Ils s'articuleront autour des objectifs suivants:

- Le respect des règles d'information des consommateurs en matière de prix et de loyauté des transactions, pour une meilleure protection économique du consommateur, notamment en ce qui concerne :
  - l'affichage des prix, l'étiquetage informatif ou la remise de note aux consommateurs ;
  - les secteurs des locations saisonnières, de l'hôtellerie et de la restauration commerciale, des campings, des chambres d'hôtes...;
  - la vente de voyages ou séjours ;
  - la vente de produits régionaux ou issus de l'artisanat local ;
  - la distribution des carburants ;
- La lutte contre les contrefaçons dans les principaux sites touristiques.



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

CABINET  
Communication interministérielle

3 juillet 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE suite

Page 2/2

Par ailleurs, une enquête de grande ampleur menée par la DGCCRF est en cours pour mesurer l'ampleur des variations des prix des prestations touristiques en fonction de la saisonnalité.

- Le contrôle de la sécurité alimentaire à la distribution, dans la restauration traditionnelle ou collective (centres aérés et centres de vacances), ainsi qu'en cours de transport ; le contrôle de la qualité des eaux de consommation dans les refuges ainsi que des eaux de baignade dans les piscines.
- Le contrôle de la sécurité des produits industriels et des activités sportives ou de loisirs comme les aires collectives de jeux, les circuits de karting, les parcours en hauteur, les centres de canoës kayaks ou de raft, la location de quads, l'activité de parapente etc...

Les directions départementales de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, des Services Vétérinaires, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Sanitaires et Sociales, ainsi que les services de Police, de Gendarmerie et de Douane, coopéreront pour assurer le succès de cette opération.

### L'information du consommateur :

Les consommateurs peuvent bénéficier d'informations très complètes sur leurs droits, leurs obligations, les réflexes à avoir ou les précautions à prendre avant tout achat ou toute activité sur le site Internet de la DGCCRF :

<http://www.dgccrf.minefi.gouv.fr/>

Un dépliant « Eté 2007 : Pour des vacances réussies » peut notamment être consulté.



En cas de besoin de réponse à des questions plus précises, les consommateurs peuvent appeler le

**39 39 « Allo Service Public »**

( 0,12 € / mn TTC à partir d'un poste fixe)

du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



Par ailleurs, en cas de plaintes à l'encontre d'un commerçant ou d'un prestataire, les consommateurs peuvent s'adresser à la DDCCRF de Tarbes du lundi au vendredi de 9h à 12h:

Cité Administrative Reffye rue Amiral Courbet  
65000 TARBES

Au-delà de son objectif premier de protection des consommateurs, cette opération, renouvelée depuis de nombreuses années, vise à valoriser le potentiel touristique du département qui se trouve en concurrence avec les autres destinations de vacances.

**Contact : Gérard CHERRIER : 05.62.54.18.94**  
**gerard.cherrier@dgccrf.finances.gouv.fr**